



Bureau de la politique de la ville

**Appel à manifestation d'intérêt (AMI)  
dans le cadre du dispositif « Quartiers d'automne »  
et du fonds d'urgence « Quartiers solidaires »**

*Date de lancement de l'Appel à Manifestation d'Intérêt : 18 septembre 2020*

*Date limite de dépôt des projets : 2 octobre 2020*

Dans le contexte de crise sanitaire que nous traversons, les acteurs des quartiers prioritaires de la politique de la Ville se sont mobilisés au profit des habitants des quartiers. L'État a soutenu financièrement ces acteurs (associations, collectivités...) à travers divers dispositifs : lutte contre la fracture numérique pour les élèves, soutien aux associations de proximités, plan « vacances apprenantes » dont « Quartiers d'été », « Colos apprenantes », « École ouverte »...

Cette crise n'est pas terminée, l'État a donc décidé de poursuivre cet effort en faveur des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la Ville, à travers deux actions : « Quartiers d'automne » et le fonds d'urgence « Quartiers solidaires ».

**► I – Lancement des « Quartiers d'automne » (suite des « Quartiers d'été ») et organisation de « colos apprenantes » pendant les vacances de la Toussaint 2020**

Le dispositif « Quartiers d'été » était né d'un constat : chaque année, un enfant sur quatre ne peut pas partir en vacances. La situation est encore plus compliquée en cette année particulière, alors que le pays fait face à la plus grave crise sanitaire depuis un siècle. L'objectif du Gouvernement était simple : en aucun cas, les vacances estivales ne devaient être une double peine pour les familles des quartiers populaires déjà impactées par les conséquences économiques et sociales de la crise sanitaire et par le défi de la continuité éducative.

Les acteurs de terrain – services de l'État, élus locaux, associations – se sont emparés de cette opération dans l'ensemble des quartiers prioritaires de France et plus de 500 000 jeunes ont ainsi pu bénéficier d'actions au sein de leurs quartiers. L'objectif a été de permettre à des jeunes de participer à des activités culturelles, sportives et éducatives, directement dans leur quartier ou en dehors, ainsi que de trouver des stages ou des emplois saisonniers.

Alors que la crise sanitaire perdure, la Ministre chargée de la Ville a annoncé **le lancement des « Quartiers d'automne » pour les vacances de la Toussaint 2020.**

**L'objectif reste le même : permettre aux jeunes des QPV de bénéficier d'activités à la fois pédagogiques et ludiques. Des actions se déroulant pendant les vacances de la Toussaint pourront aussi se prolonger pendant les vacances de Noël 2020.**

► **II - Création d'un fonds d'urgence « Quartiers solidaires » à destination des associations de proximité.**

Comme les services publics, les associations de proximité jouent un rôle essentiel pour faire vivre le lien social, en particulier dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Mobilisées depuis le printemps, ces associations continuent leur intervention au bénéfice des habitants des QPV, malgré les problématiques soulevées par la crise sanitaire.

La ministre de la Ville a décidé de créer un fonds d'urgence destiné en priorité aux associations qui œuvrent dans les domaines cruciaux en cette période de crise que sont :

**1 - l'éducation et la lutte contre la fracture numérique** afin de garantir la continuité éducative dans les quartiers prioritaires et renforcer l'accès au numérique des jeunes.

**2 – la santé et l'aide alimentaire** pour faciliter l'accès aux soins et accompagner les actions de prévention-santé indispensables en cette période de crise sanitaire.

**3 – l'insertion professionnelle** pour soutenir la formation et l'emploi, notamment en faveur des plus jeunes et des femmes.

**4 – la culture** pour permettre aux habitants et aux opérateurs culturels locaux de poursuivre leurs dynamiques artistiques et de création afin de renforcer le lien social en période de crise.

Dans le cadre du fonds d'urgence « Quartiers solidaires », une priorité sera accordée aux actions en faveur des femmes, dans tous les domaines, et notamment celui de l'insertion professionnelle et de leur accès aux pratiques sportives, culturelles et de loisirs. Ce fonds s'intègre dans la relance qui n'est pas seulement économique mais aussi solidaire.

**Les actions seront à mener d'ici la fin de l'année 2020 ou au 1<sup>er</sup> trimestre 2021.**

\*\*\*

*Pour « Quartiers d'automne » et « Quartiers solidaires », comme pour toutes les actions financées par le ministère de la Ville, les associations qui seront soutenues par ces crédits devront s'engager à promouvoir et à faire respecter toutes les valeurs de la République. Tout manquement à ces principes conduira à la dénonciation de la subvention et à son reversement.*

\*\*\*

Pour mémoire, des postes d'adultes-relais peuvent être mobilisés notamment sur les thématiques ressortant avec la crise sanitaire : accès aux droits, prévention-santé ; numérique. S'agissant du numérique, des missions de service civique peuvent être aussi mobilisées au profit des habitants des quartiers prioritaires.

\*\*\*

**Informations pratiques :**

■ Pour « Quartiers d'automne » et le fonds d'urgence « Quartiers solidaires » : **date limite de dépôt des dossiers : vendredi 2 octobre 2020.** Le comité de sélection des projets se réunira semaine 41 (l'État associe les collectivités -villes, EPCI, conseil départemental- et la Caisse d'Allocations Familiales). La saisie en ligne des dossiers se fera, comme pour tous les dossiers financés par l'État au titre de la politique de la ville, via le portail Dauphin : <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/subventions-de-la-politique-de-la-ville-101>

■ Les délégués du préfet sur les 13 quartiers prioritaires du département de Maine-et-Loire sont à votre disposition pour le montage du projet (en PJ : leurs coordonnées ainsi que leurs quartiers d'intervention).